

Fiche d'Informations Utiles Fork Corporate+

Lors du début de votre contrat

Prime

- Minimum 100.000 EUR – maximum 5.000.000 EUR

Frais

- Frais d'entrée fixe: 0 EUR
- Frais d'entrée variable: max. 1%

Pendant la durée de votre contrat

Durée

- 5 an(s)

Versements complémentaires

- Les versements complémentaires ne sont pas possibles

Taux d'intérêt

- Un taux d'intérêt fixe garanti de 3,30% pendant toute la durée du contrat

Fiscalité rachat

- Précompte mobilier de 30% du rendement réel

Modalités de rachat partiel

- Minimum de 50.000 EUR, aussi longtemps que la réserve reste à un niveau minimum de 100.000 EUR

Coûts de rachat partiel

- 3% de la réserve dépareille la première année; 2,50% de la réserve dépareille la deuxième année; 2% de la réserve dépareille la troisième année; 1,50% de la réserve dépareille la quatrième année; 1% de la réserve dépareille la cinquième année
- Pendant toute la durée, un minimum de 111,02 EUR *
- Une possible indemnité conjoncturelle
- La totalité des frais de rachat doit être payée au cours de la première année. À partir de la deuxième année, vous pouvez, sous réserve d'un **préavis d'au moins 90 jours**, effectuer un rachat à un **coût de rachat égal au taux d'intérêt annuel et sans indemnité conjoncturelle**.

Lors de la fin de votre contrat

Fiscalité rachat

- Précompte mobilier de 30% du rendement réel

Coûts de rachat

Avant 5 an(s)

- 3% de la réserve dépareille la première année; 2,50% de la réserve dépareille la deuxième année; 2% de la réserve dépareille la troisième année; 1,50% de la réserve dépareille la quatrième année; 1% de la réserve dépareille la cinquième année

- Pendant toute la durée, un minimum de 111,02 EUR *
- Une possible indemnité conjoncturelle
- La totalité des frais de rachat doit être payée au cours de la première année. À partir de la deuxième année, vous pouvez, sous réserve d'un **préavis d'au moins 90 jours**, effectuer un rachat à un **coût de rachat égal au taux d'intérêt annuel et sans indemnité conjoncturelle**.

Après 5 an(s)

- Pas de coûts de rachat

* € 75 indexés conformément aux indices santé des prix à la consommation avec, comme base, janvier 2010.